

Personnes présentes au conseil d'école :

- M. LAFFITE, maire de Querrien,
- M. BESNARD, adjoint chargé des affaires scolaires,
- M. SARDAIN et M. PRAT, Délégués Départementaux de l'Education Nationale,
- Mme LE GOFF et M. ECK, représentants des parents d'élève,
- Mme HENRY, Mme JASSERAND, Mme MORAIN, Mme QUEMENER et M. MORGANT, enseignants de l'école,
- M. LE MOING, directeur de l'école.

Personnes excusées :

- Mme DECEMME, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Quimper Est,
- Mme MONTENOT, Mme PERON et Mme LEREDDE, représentants des parents d'élève,

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Aucune remarque n'a été formulée.

2. Présentation du projet d'école 2016-2019

- *Qu'est-ce que le projet d'école ?*

Le projet d'école est un outil de travail qui fixe les orientations pédagogiques à entreprendre afin de répondre aux besoins spécifiques des élèves de l'école.

- *Sur quelle base de réflexion est-il établi ?*

Pour porter sa réflexion sur le projet d'école, l'équipe pédagogique a :

- ✓ établi des constats (nombre d'incidents et de conflits sur la cour...),
- ✓ pris en compte les particularités de l'école (filière bilingue, nombre d'élèves en difficulté nécessitant un accompagnement spécifique...),
- ✓ le désir de faire évoluer et d'harmoniser les pratiques pédagogiques (outils numériques, gestion de l'hétérogénéité...).

- *Présentation du projet d'école 2016-2019 : cf annexe*

Remarques formulées :

- Deux réunions du comité de suivi ont eu lieu pour créer du lien entre le projet d'école et le Projet Educatif Territorial (PEDT), et cela dans l'objectif de développer une complémentarité entre le temps scolaire et le temps périscolaire (TAP).
- **Axe 1** : une inquiétude a été formulée concernant la stigmatisation que pourrait engendrer la médiation des conflits par les élèves dans la cour de récréation. L'équipe pédagogique rassure les différents acteurs en développant ce point :
 - ◆ Les personnels de service de cour sont responsables et garant du respect des règles de la cour,
 - ◆ La gestion de conflits par la médiation entre élèves concerne des différends minimes qui peuvent se régler facilement,
 - ◆ Les enseignants seront formés à la mise en place de ce dispositif,
 - ◆ Un travail en classe sera réalisé avec les élèves pour définir le rôle des médiateurs et former les élèves, des outils seront mis en place dans la cour,
 - ◆ Les médiateurs seront des élèves volontaires et cette responsabilité sera attribuée sur un temps donné (une semaine, une période). Ainsi, de nombreux élèves auront l'occasion d'assumer cette fonction au cours de l'année.
- **Axe 2** : la personnalisation des parcours a pour objectif de favoriser la réussite des élèves en difficulté. Des contrats de travail, proposés lors de temps d'ateliers (3h par semaine), seront proposés aux élèves pour s'adapter aux besoins de chacun.
Des documents de suivi seront mis en place pour enrichir le parcours des élèves et proposer des activités variées.

3. Les travaux et investissements réalisés

Budget voté lors du conseil municipal (fin mars 2016) :

Fonctionnement 42€/élève + 400€/classe

Investissements 10 000 €

☞ EPS : 2 348,10 €

☞ Numérique : 6 049 €

L'équipe pédagogique remercie la mairie pour la révision du budget pédagogique qui est passé de 200€ à 400€ par classe, et met en avant la réelle prise en compte des besoins de l'école.

Investissements :

- Matériel lié aux demandes concernant le PPMS lors du dernier conseil d'école,
- Numérique :
 - 2 vidéoprojecteurs (à installer),
 - 2 PC portables associés aux vidéoprojecteurs.

4. Effectifs (en date du 06/06/2016) pour l'année scolaire 2016-2017

➤ Filière monolingue

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
6	9	11	13	11	10	14	12	11	97

15 CM2 partent au collège

22 arrivées (6 TPS, 3 PS, 4 MS, 2 GS, 3 CP, 1 CE2, 1 CE2, 2 CM1)

➤ Filière bilingue

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	TOTAL
2	3	3	3	3	2	4	2	22

1 départs (1 CP)

3 arrivées (2 TPS et 1 PS)

Un constat est établi : chaque année, un niveau supplémentaire s'ajoute à la classe bilingue, et les effectifs augmentent peu du fait de nombreux départs. Cette donnée ne permet pas de prétendre à l'ouverture d'un poste supplémentaire, et l'objectif prévu au moment de la création de la filière n'est donc pas atteint. Sans trouver des solutions pour attirer des élèves en bilingue, la viabilité de la filière est donc remise en question.

5. Questions diverses

Aucune question n'a été présentée par les représentants des parents d'élèves.